



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 15/09/2022

Reçu en préfecture le 15/09/2022

Affiché le

ID : 027-212704779-20220913-DL31_2022-DE



Mairie de
Pressagny l'Orgueilleux

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **13 septembre 2022 à 20h00** - Date de convocation : **08 septembre 2022**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**
Secrétaire de séance : **Monsieur Marc WECKSTEIN**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, GILLET, GLEIZES, GUION, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, WECKSTEIN

Memres absents excusés ayant donné pouvoirs :

Mmes DESCHAMPS (pouvoir à M. GUION), LE LAN-LE LUYER (pouvoir à M. MAINGUY à partir de 21h), Mrs INIGO (pouvoir à Mme MAGNAUDEIX), VAUZOU (pouvoir à Mme GLEIZES)

DELIBERATION n° 31/2022 - ÉLECTION DU 3ème ADJOINT

M. le Maire explique que suite à la démission de M. Gilles GILLET de son poste de 3ème adjoint, il convient de procéder à son remplacement, considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire.

Il est procédé à l'élection à bulletin secret : Est candidat : M. Christian GUION

nombre de votants : 13
nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13
nombre de bulletins blancs et nuls : 0
nombre de suffrages exprimés : 13

M. Christian GUION est désigné en qualité de 3ème adjoint au Maire à l'unanimité.

Le Maire, Pascal MAINGUY

